



6 octobre 2022

Dossier de presse



LA Cité éducative DE BELFORT



**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Emmanuel Macron
*président de
la République*



“ L’éducation est le premier terrain de cette bataille pour la mobilité géographique et sociale (...).

Nous mettrons en place des grands projets éducatifs s’adressant à tous les niveaux scolaires de la maternelle à la terminale pour lutter contre le décrochage scolaire.

Nous fédèrerons autour de ces projets les institutions, les acteurs culturels et sportifs et les familles et nous les doterons de moyens renforcés. ”

Roubaix-Tourcoing, le 14 novembre 2017



Avec la Cité éducative de Belfort, l'État se tient auprès des enfants et des jeunes belfortains habitant des quartiers prioritaires pour encourager une politique publique innovante et ambitieuse. Cette Cité éducative, qui fait partie des 200 territoires labellisés par l'ANCT, permet ainsi d'engager des moyens importants pour renforcer les apprentissages, et permettre aux enfants et aux jeunes de faire de belles découvertes, à l'intérieur et hors de leur quartier d'origine.

La Cité éducative est un dispositif innovant car elle organise un dialogue et une collaboration entre la ville de Belfort, la Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale et la Préfecture. C'est d'abord une politique de coordination, qui ne vient pas se surajouter à des dispositifs existants, mais cherche à les coordonner pour renforcer des actions dynamiques ou venir en appui de belles initiatives au profit des enfants et des jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire ou qui sont en demande d'activités nouvelles sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. C'est ensuite une politique de soutien aux initiatives : avec près d'un million d'euros engagés sur 3 ans, la Cité éducative permettra des actions nouvelles pour les jeunes de nos quartiers. En témoignent les nombreux projets autour de l'aisance aquatique, de la prise en charge et du soutien psychologique dans les collèges ou encore des actions autour des langues, du cinéma et de la lecture.

Plus encore, la logique permanente de coordination et de concertation qui a présidé à la proposition de cette belle programmation a permis de faire remonter des propositions de terrain et de donner libre expression à de nombreux acteurs de l'éducation du Territoire de Belfort, qu'ils soient présidents d'associations, de centres sociaux, représentants de structures culturelles, ou encore directeurs d'écoles ou principaux. Je souhaite ici les remercier chaleureusement de leur engagement.

L'État soutient donc par cette politique un projet ambitieux : celui de proposer à tous les enfants et les jeunes belfortains issus des QPV des activités thématiques très riches pour se familiariser avec des notions et des domaines aussi vastes que l'art, la culture, ou la santé. La Cité éducative viendra aussi en appui des parents autour du thème de la petite enfance et de la parentalité. Ainsi, elle associe des dispositifs éducatifs d'une grande qualité à des événements permettant l'épanouissement personnel des enfants et des jeunes.

Je me réjouis de cette initiative majeure pour le Territoire de Belfort, et j'en appelle à tous les acteurs de la Cité éducative, parents, acteurs du monde associatif ou professeurs, afin qu'ils se saisissent de ce projet et permettent d'enrichir encore cette « Cité éducative » au profit des enfants et des jeunes.



Raphaël SODINI

Préfet du Territoire de Belfort



Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain, la Ville de Belfort place l'éducation des petits Belfortains au cœur de ses priorités. Notre adhésion au programme national Cités éducatives s'inscrit dans cette perspective. Celui-ci complètera les nombreuses actions menées par la municipalité depuis 2014 pour créer un cadre propice à la réussite éducative, scolaire et citoyenne de nos jeunes.

Parce que l'école est le pilier de l'édifice républicain, nous sommes très attachés au bien-être des écoliers belfortains ainsi qu'à celui de leurs enseignants. C'est pourquoi nous sécurisons et modernisons les écoles de la Cité du Lion. La restructuration de l'école élémentaire René Rücklin l'année dernière en est une belle illustration. Elle sera complétée par la rénovation de l'école maternelle en 2023.

La réussite de nos jeunes passe aussi par l'accompagnement des publics fragiles. Le lancement des Clubs « Coup de pouce clé » pour aider les enfants dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la mise en place d'études surveillées et le dispositif Pass'Sport Forme à destination des jeunes en situation de surpoids répondent à cette volonté de la Ville de Belfort de ne laisser personne au bord de la route. Notre soutien aux plus vulnérables se manifeste également dans la prise en charge du handicap, à travers la création de classes pour les enfants atteints d'autisme ou le renforcement de l'accessibilité des locaux scolaires.

De plus, en raison de leur rôle central dans l'éducation et l'épanouissement de leurs enfants, la Ville de Belfort se tient aux côtés des parents. Trois lieux d'accueil parents/enfants leur permettent de bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement professionnel dans leur mission éducative. Les parents peuvent aussi s'appuyer sur nos nombreuses structures périscolaires dont les horaires ont été étendus jusqu'à 18h30.

Enfin, le Conseil municipal des Enfants a permis aux petits Belfortains de découvrir les mécanismes de la vie publique et de se familiariser avec les droits et les devoirs qui incombent à tout citoyen.

Avec le programme des Cités éducatives, notre objectif est d'améliorer la coordination entre ces différents dispositifs afin que les enfants et jeunes des quartiers de 0 à 25 ans bénéficient d'un accompagnement éducatif optimal. Signée le 31 mars 2022, la convention triennale conclue avec l'Etat concerne les quartiers des Résidences, des Glacis, de la Pépinière et de Châteaudun.

Grâce à la mobilisation conjointe des services de la Ville, de l'Etat, des parents, des associations, des centres socio-culturels et des maisons de quartier, le projet Cité éducative de Belfort est un dispositif fédérateur qui encourage la co-construction. Modulable d'une année sur l'autre, il s'agit d'un programme évolutif qui pourra être adapté en fonction des besoins, que l'on parle de la parentalité, de santé et de bien-être, de réussite scolaire, d'accès à la culture et au numérique ou encore du parcours citoyen.

Concrètement, cela pourra se traduire par le renforcement des projets existants comme le dispositif Réussite éducative qui vise à remédier aux difficultés rencontrées par les jeunes grâce à un suivi personnalisé ou le projet Pass' Sport forme consacré à la prévention et à l'alimentation. De nouvelles actions pourront également voir le jour telles que l'accompagnement à la première scolarisation ou le développement de partenariats sur les temps des vacances et les mercredis.

J'invite toutes les associations, les professionnels éducatifs, les services de la Ville et les parents à s'engager dans ce nouveau programme. Voilà une belle opportunité d'unir nos forces pour proposer des chemins d'épanouissement personnel à nos enfants et à nos jeunes.



Damien Meslot
Maire de Belfort



Lancé en septembre 2019, le programme des cités éducatives vise à dynamiser les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV). Et ceci au travers d'une mobilisation autour de l'enjeu éducatif, coordonnée par la préfecture, les services académiques et les collectivités territoriales.

La priorité accordée à l'éducation dans les QPV s'est traduite par des mesures concrètes et fortes : dédoublement des classes de CP et de CE1 depuis la rentrée scolaire 2018, mise en place de petits déjeuners gratuits à l'école, « devoirs faits », « plan mercredi », « les colos apprenantes », et d'autres dispositifs pour accompagner les élèves qui en ont le plus besoin. Le cadre scolaire ne peut à lui seul compenser un environnement familial et social défavorisé. C'est pourquoi, en 2019, le ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, d'une part, et le ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, d'autre part, ont lancé l'appel à projets des Cités éducatives, avec l'ambition forte de faire franchir un nouveau cap à la mobilisation des tous les acteurs partageant les valeurs républicaines pour la réussite de la jeunesse des quartiers populaires, autour de l'École.

Nées à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations (Association de la fondation étudiante pour la ville, Ligue de l'enseignement, Fédération Léo Lagrange, PARI), les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants de la naissance jusqu'aux jeunes de 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le label « Cité éducative » résulte de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menées par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et les services de l'État.

La Cité éducative de Belfort a reçu la labellisation en juillet 2021 par l'agence nationale de la cohésion des territoires. Ainsi la Convention a pu être signée le 31 mars 2022 entre la préfecture, la Ville de Belfort et la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Elle rejoint les cités éducatives de l'académie : Bethoncourt-Montbéliard, Besançon Planoise et Saint Claude, labellisée en juillet 2022.

Trois priorités ont été identifiées pour la Cité éducative de Belfort :

- faciliter l'interconnaissance de l'ensemble des acteurs de l'éducation : acteurs des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires ;
- redynamiser le partenariat existant et coordonner davantage les actions dans une logique de parcours éducatif ;
- répondre au plus près des besoins des enfants, des jeunes et des familles.

Ainsi ces trois priorités répondent aux priorités académiques de cette rentrée scolaire 2022 :
excellence, égalité des chances et bien être

À Belfort, l'Éducation nationale, s'engage dans le déploiement de la Cité éducative et porte une attention particulière aux ressources humaines indispensables pour conforter le rôle de l'école et organiser le pilotage.

La désignation d'un principal de collège chef de file et le recrutement d'une chargée de mission, dédiées à la cohésion des territoires constituent un atout dans l'accompagnement, le suivi opérationnel et la mutualisation des pratiques pour une mise en œuvre concrète des projets et des actions co construits par les hommes et les femmes qui œuvrent chaque jour dans ces quartiers prioritaires.

« J'ai toute confiance dans l'engagement, la créativité des équipes d'écoles, de collèges et de lycées de Belfort pour oser cette alliance éducative.

Cette union des forces de chacun est nécessaire et garante de l'égalité des chances pour toutes et tous les élèves qui sont confiés à l'école de la République. »



Nathalie Albert-Moretti

Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon,
Chancelière des universités

Sommaire

6

Qu'est ce qu'une Cité éducative?

7 - 8

Présentation de la Cité éducative de Belfort

9 - 10

Les grands objectifs

11

Historique

12

Les acteurs de la Cité éducative

13

Les moyens de la Cité éducative

14

Les objectifs nationaux

15

Présentation de la journée officielle de lancement

16 - 20

La programmation 2022 - 2023 de la Cité éducative de Belfort

21

Contacts



Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics.

Un travail fin a été réalisé avec les préfets et les recteurs pour identifier 80 territoires cibles. Il s'agit de grands quartiers d'habitat social de plus de 5000 habitants, présentant des dysfonctionnements urbains et avec des enjeux de mixité scolaire.

Il a par ailleurs été tenu compte des enjeux d'aménagement du territoire et du volontarisme des élus locaux.

Un label d'excellence

Le label « Cités éducatives » et les moyens supplémentaires affectés par l'État ne sont accordés qu'aux Territoires éligibles où les acteurs du territoire proposeront une stratégie ambitieuse et partagée, avec une collectivité cheffe de file.

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.



Source : Getty



La Cité éducative de Belfort

pour un territoire apprenant

Plus d'un Belfortain sur 5 habite dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Dans ces quartiers, le taux de pauvreté s'élève à plus de 44 % en 2019, alors que les familles nombreuses et les jeunes y sont davantage représentés : 40 % des habitants de QPV ont moins de 25 ans. La question de l'éducation et de la prise en charge des enfants et des jeunes est donc un enjeu majeur pour la cohésion sociale de notre département. La Cité éducative de Belfort est un véritable levier pour coordonner et renforcer la mobilisation des acteurs locaux autour des enfants, des jeunes et de leur famille.

Source : INSEE – Comparateur de Territoires – 2019



Elles s'adressent aux habitants des territoires de la politique de la ville et s'inscrivent dans la mobilisation nationale, lancée en juillet 2018, par Emmanuel Macron et portée par le ministère en charge de la Ville et du Logement.

Elles s'inscrivent dans le cadre des mesures nouvelles prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse : scolarisation obligatoire dès 3 ans, dédoublement des classes, Plan mercredi, « Devoirs faits », prime Rep+, petits-déjeuners à l'école...

La grande alliance éducative



Les grands objectifs

Les Cités éducatives consistent en une meilleure coordination des dispositifs afin de parvenir à des Territoires à haute qualité éducative.

Les objectifs de la Cité éducative de Belfort sont triples :

- conforter le rôle de l'école : structurer les réseaux éducatifs, assurer une prise en charge précoce, développer l'innovation pédagogique, renforcer l'attractivité des établissements ;
- promouvoir la continuité éducative : impliquer les parents, agir pour garantir des prises en charges éducatives prolongées et coordonnées, lutter contre le décrochage scolaire, développer l'idée de citoyenneté, se mobiliser pour la santé des enfants et des jeunes ;
- ouvrir le champ des possibles : faciliter l'insertion professionnelle en entreprises, la mobilité, l'ouverture culturelle, l'accès au numérique, lutter contre les discriminations ;

Pour tenir ces objectifs, la Cité éducative de Belfort a coconstruit 6 grands axes qui définissent son identité.

1. Accueillir le jeune enfant et accompagner les familles

Créer les conditions favorables d'échange, d'apprentissage et d'écoute, pour accompagner les jeunes parents dans la parentalité, en lien avec les établissements scolaires et les associations, afin de garantir le bien-être des jeunes enfants.

- Accompagner les parents dans la parentalité.
- Préparer parents et enfants à leur première rentrée.
- Valoriser et renforcer le travail des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).
- Favoriser et améliorer la communication entre tous les acteurs de la petite enfance sur le territoire de la Cité éducative.

2. Garantir la réussite des enfants et des jeunes

Permettre la construction de parcours de réussite individualisés qui articulent les différents vécus des enfants et les étapes de leur développement, pendant le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

- Améliorer les lieux d'accueil et de loisirs.
- Développer des partenariats associatifs sur les temps de vacances et les mercredis.
- Créer une commission « élèves en grandes difficultés ».
- Fournir des équipements et financer des actions pour les écoles et les collèges : apprendre à résoudre des problèmes, participer à la création d'un espace multisensoriel, développer des compétences à l'oral.

3. Apporter un soutien psychologique aux jeunes, garantir leur bien être, et proposer une éducation à la santé et à l'alimentation

Accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents dans leurs interrogations et leurs questionnements autour de ces enjeux prioritaires, tout en permettant l'expression des envies et de l'énergie de chacun.

- Éduquer à l'alimentation et fournir des petits-déjeuners pour les enfants et les jeunes les plus défavorisés.
- Travailler avec des prestataires (psychologues) pour apporter un soutien psychologique dans les collèges.
- Développer la pratique sportive dans le quartier, au travers des mobilités, de l'aisance aquatique, et des différentes formes d'activités physiques, pour le premier et le second degré.

4. Promouvoir la culture, les arts et découvrir la richesse des langues et des langages

Placer l'interconnaissance des cultures, le partage et la découverte de toutes les formes d'expression au centre de la Cité éducative de Belfort pour garantir un épanouissement intellectuel et personnel aux enfants et aux jeunes.

- Promouvoir l'éducation artistique et culturelle, à travers la multiplicité des formes d'expression : danse, cinéma, podcast, musique, etc.
- Mettre la lecture au centre des loisirs et des activités des enfants et des jeunes.
- Découvrir les langues et les cultures du monde.

5. Mettre en place un parcours citoyen

- Promouvoir l'enseignement des valeurs de la République, dans le contexte scolaire, périscolaire ou extrascolaire.
- Apprendre et respecter l'égalité entre les femmes et les hommes.

6. Renforcer la culture numérique et en faire un usage responsable

- Lutter contre l'illectronisme et la fracture numérique.
- Développer ses compétences et sa créativité grâce à des supports originaux.

La Cité éducative de Belfort

Historique

**Novembre
2020**

Co-construction du projet de la Cité éducative de Belfort pour préparer sa candidature et la labellisation, au travers de comités réunissant les acteurs institutionnels.

Signature officielle de la convention cadre triennale de la Cité éducative de Belfort entre la préfecture du Territoire de Belfort, la ville de Belfort et la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort.

**Mars
2022**

**Avril
2022**

Réunion de groupes de travail thématiques pour coconstruire une programmation.

Premier comité de pilotage et validation d'une première programmation

**Juin
2022**

**Septembre
2022**

Lancement des premières actions, mises en œuvre par les établissements scolaires et les associations

**6 Octobre
2022**

Journée officielle de lancement de la Cité éducative de Belfort.



Un écosystème d'acteurs

À travers la Cité éducative, la Ville de Belfort, le Rectorat de l'academie de Besançon, la DSDEN 90 et la Préfecture du Territoire de Belfort veulent soutenir, faciliter et généraliser une dynamique déjà initiée par des acteurs du terrain, au plus près des habitants.

► 23 établissements scolaires

9 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires, 3 collèges et 1 lycée.

► **Un tissu associatif local dense** agissant à Belfort pour la promotion du sport et de la culture, autour de l'expression orale ou encore autour de la santé auprès des jeunes.

► **Des actions co-construites avec tous les acteurs** afin d'articuler la Cité éducative à d'autres dispositifs des politiques de la ville, en vue de la réussite éducative des jeunes.

La cité éducative est co-pilotée par :

La préfecture du Territoire de Belfort

En charge de la politique de la Ville.



Le rectorat de l'Académie de Besançon et la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort

Au travers d'un établissement chef de file : le collège Léonard de Vinci et de l'ensemble des établissements scolaires et de formation situés dans le périmètre de la Cité (mobilisation d'une chargée de mission de la cohésion des territoires, des directeurs d'écoles, des trois principaux de collèges, des enseignants et des enseignantes du premier et second degré et des coordonnateurs de réseau d'éducation prioritaire).

La Ville de Belfort

La Cheffe de projets opérationnels de la Cité éducative de Belfort est rattaché au service de la vie scolaire de la ville de Belfort, qui met à disposition d'importants moyens pour cofinancer les actions.



Les moyens de la Cité éducative

900 000 €

Répartis en trois ans, issus des crédits spécifiques réservés pour la politique de la ville.

30 000 €/an

Un « fonds de la cité éducative » délégué au collège Léonard de Vinci, établissement chef de file de la Cité éducative de Belfort, alimenté à parité par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et les crédits « Cité éducative ».

Une équipe à la disposition des acteurs

Une ingénierie coordonnée par la ville de Belfort, l'Éducation Nationale et la Préfecture.

Avec notamment le cofinancement d'un poste de chef de projet opérationnel par la ville de Belfort et la Caisse d'Allocations Familiales et la création par l'Éducation Nationale d'un poste de chargé de mission « Cité éducative », cohésion des territoires.

Des ressources dédiées par chaque partenaire pour le fonctionnement de la Cité.

En particulier, les trois principaux des collèges bénéficient d'un appui dédié à ces nouvelles missions et participent aux réunions techniques et aux comités de pilotage.

La mobilisation du tissu associatif local par le comité technique opérationnel de la ville de Belfort.

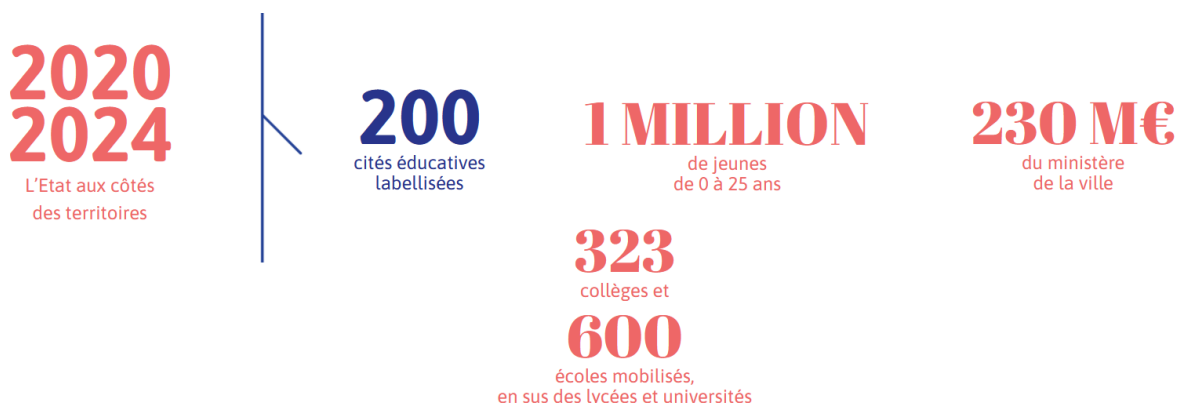
Bénéficiant en particulier de l'expertise de la déléguée du préfet dans les quartiers.

Belfort parmi les 200 Cités éducatives labellisées

Les cités éducatives s'inscrivent dans une démarche autour de « groupes pilotes » sur des thématiques phares des territoires labellisés : santé, renouvellement urbain, petite enfance, relations avec les familles, sport, sécurisation des parcours ... L'objectif est de créer des groupes d'acteurs de cités éducatives volontaires et engagés sur ces thématiques prioritaires partagées.

Appuyés par des experts, institutions, chercheurs, associations ou têtes de réseaux associatifs, les acteurs des cités éducatives trouvent dans ces groupes pilotes un soutien renforcé dans le déploiement d'un axe prioritaire d'intervention et une offre de capitalisation et d'évaluation partagées. Ces groupes pilotes entendent faciliter la mise en réseau des différents acteurs pour mutualiser les travaux de chacune des cités et croiser leurs approches sur un même sujet.

Ces groupes pilotes permettent à la cité éducative de Belfort de partager ses retours d'expériences et ses solutions locales. Ainsi de permettre à Belfort d'être un territoire d'inspiration. Cette dynamique de groupes pilotes permet également de découvrir des solutions inspirantes des différentes cités éducatives pour répondre à ces grandes thématiques et de les réadapter aux situations locales.





La Cité éducative de Belfort en actions

Rendez-vous le 6 octobre 2022 pour la journée de lancement de la Cité éducative de Belfort !

Cette journée permettra à tous les acteurs et tous les partenaires de la Cité éducative de Belfort de se rencontrer et d'échanger autour de ce projet structurant pour les quartiers prioritaires.

Elle permettra de présenter le projet de la Cité éducative et de faire découvrir le travail des groupes thématiques en charge de la programmation des actions, aux personnalités officielles présentes ainsi qu'aux parents, aux enfants et aux jeunes.

Un recueil d'idées, de propositions, et des ateliers spécifiques seront proposés afin de donner une inspiration commune à ce projet.

Le Maire de Belfort, le Préfet du Territoire de Belfort, la DASEN et la Rectrice de l'académie de Besançon, partageront leur vision de la Cité avant de visiter différents ateliers et groupes de travail en action. Un moment de convivialité clôturera la journée et permettra de faire naître un « réseau » Cité éducative, visant à la collaboration de chacun pour la réussite et l'épanouissement des enfants et des jeunes belfortains.



Les programmations de la Cité éducative de Belfort pour l'année scolaire 2022-2023

Pour l'année à venir, l'important travail des associations, des établissements scolaires et de tous les partenaires de la Cité a permis de proposer aux enfants et aux jeunes une programmation ambitieuse et de qualité, orientée autour des quatre premiers axes fixés par la Cité éducative de Belfort.



> Accueil du jeune enfant et accompagnement dans la parentalité



> Accompagnement à la réussite de l'élève



> Soutien psychologique aux jeunes, bien-être, alimentation et sport



> Arts, cultures et langages

Les actions futures de la Cité éducative de Belfort 2022-2023

AXE 1 : accueil du jeune et accompagnement dans la parentalité

► Améliorer l'interconnaissance des acteurs

Collaboration entre les ATSEM et les enseignants

> La ville de Belfort cofinance deux actions visant à renforcer les dispositifs existants dans les écoles maternelles, afin de faciliter l'interconnaissance des acteurs et l'accueil des jeunes enfants dans les écoles maternelles et primaires de Belfort.

► Accompagner les jeunes parents dans la scolarisation de leurs enfants

Accompagnement à la parentalité

Action à destination des parents d'enfants âgés de 2 à 11 ans de la Cité éducative.

> Mettre en place des ateliers qui abordent des thématiques autour de la communication entre parents et enfants, inspirés de méthodes pédagogiques innovantes (écoute active, empathie, respect pour gérer au mieux les difficultés du quotidien, estime de soi, dénouement du stress...)

Accompagnement à la scolarisation : préparation de la première rentrée

Action à destination de toutes les familles avec enfants de 2 à 3 ans vivant dans le périmètre de la Cité éducative et souhaitant un accompagnement pour leur première rentrée scolaire.

- > Renforcer le lien avec les écoles en proposant des actions communes au sein des écoles.
- > Sensibiliser les familles concernées à l'obligation scolaire.
- > Maintenir des actions auprès des familles via les temps d'accueil dans les lieux d'accueil enfants-parents, les ateliers parents / enfants, les cafés parents...

Se connaître pour mieux communiquer

Action à destination des parents et futurs parents d'enfants de 0 à 6 ans habitant dans le périmètre de la Cité éducative.

- > Développer des actions de soutien à la parentalité pour renforcer les liens parents-enfants, prévenir les situations à risque et rassurer les parents sur leurs compétences.
- > Développer un réseau autour des parents pour un meilleur maillage des actions.
- > Le projet s'articulera autour de plusieurs actions : des activités d'éveil, ateliers parents-enfants, cafés parentalités, conférences débats, le développement d'un travail en réseau autour des familles et la mise en place d'actions communes avec les différents partenaires, la création d'une information pour les parents.

Les actions futures de la Cité éducative de Belfort 2022-2023

AXE 2 : accompagnement à la réussite de l'élève

► Valoriser et améliorer les lieux d'accueil et de loisirs

Actions en faveur des établissements scolaires et périscolaires de la Cité éducative de Belfort

- > La ville de Belfort se mobilise pour améliorer sa qualité de service dans les écoles élémentaires et primaires.
- > 14 sites périscolaires porteront de nouveaux projets pour assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des temps éducatifs, consolider une offre d'activités périscolaires diversifiée et de qualité, et intégrer les valeurs républicaines à l'ensemble des pratiques.



► Accompagnement personnalisé pour la réussite de l'élève

Coordonner et enrichir les différents dispositifs d'accompagnement à la réussite scolaire

Action à destination de tous les enfants et les jeunes de la Cité âgés de 6 à 16 ans.

- > Permettre une meilleure articulation des dispositifs déployés en faveur de la réussite éducative des apprenants.
- > Communiquer sur l'offre de services.
- > Mettre en place des projets partagés sur un même territoire, pour garantir une cohérence éducative.

Actions portées par la ville de Belfort : ateliers coup de pouce, temps de médiation pour les élèves, parcours individualisés.



► Actions thématiques dans les écoles, les collèges et les centres culturels et sociaux de la Cité éducative de Belfort

Actions thématiques et spécifiques aux différents établissements scolaires et périscolaires

- > Jumelage école – collège.
- > « Kit maths ».
- > Jeux pour apprendre à résoudre des problèmes.
- > Projet « fluence ».
- > Projet « oral ».
- > Création d'un espace multisensoriel.



Les actions futures de la Cité éducative de Belfort 2022-2023

AXE 3 : soutien psychologique aux jeunes, santé, bien être et alimentation

► Soutien psychologique aux collégiens

Financement de psychologues prestataires de la Cité éducative de Belfort

Action à destination de tous les collégiens de la Cité éducative de Belfort.

- > Repérer et accueillir précocement la détresse psychologique du patient et de sa famille, afin d'en limiter l'impact.
- > Organiser, dans la perspective d'une collaboration multidisciplinaire, une orientation et un suivi adapté vers des structures spécifiques.



► Promotion du sport et des activités physiques

Travailler l'aisance aquatique

Action à destination des enfants et des jeunes de la maternelle jusqu'au collège.

- > Développer des temps d'acquisition d'aisance aquatique sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.
- > Proposer des séances d'apprentissage de la natation permettant d'obtenir un diplôme de nage 25 mètres.
- > Développer la formation des professionnels à l'aisance aquatique.



« Pass'sport forme »

Action à destination des jeunes de la Cité éducative, en particulier dans les centres et maisons de quartier Oïkos.

- > Améliorer le pass'sport forme en impliquant les familles.
- > Mobiliser les acteurs du quartier (référénts famille, service des sports, CCAS, Vie scolaire...).



Les actions futures de la Cité éducative de Belfort 2022-2023

AXE 4 : cultures, arts et langages

Ces nombreuses actions, portées par des écoles ou des collèges de la Cité, permettront de faire bénéficier à chaque enfant et jeune de 6 à 16 ans d'au moins une action culturelle pour l'année scolaire 2022-2023



- ▶ Promouvoir l'éducation artistique et culturelle, à travers la multiplicité des formes d'expression

« Projet Marionnettes », « Le cinéma, tout un art », « Si Belfort m'était conté », « Émotions en musique »



- ▶ Remettre la lecture au centre des loisirs et des activités des enfants et des jeunes

Prix littéraire, « Lisons, élisons, écrivons et illustrons »



- ▶ Découvrir les langues et les cultures du monde

Projet de Podcast plurilingue, langues et culture du monde à l'école





retrouvez nous

Pour suivre toutes les actualités
de la cité éducative de Belfort



www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-belfort

Céline Dieffenbacher

Cheffe de projets opérationnels
rattachée à la direction Vie Scolaire
de la Ville de Belfort

03 84 54 25 41
cdieffenbacher@mairie-belfort.fr

Marie Strub

Chargée de mission cohésion des
Territoires pour la direction des services
départementaux de l'Éducation
nationale

03 84 46 98 60
marie.strub@ac-besancon.fr

Virginie Lidoine

Déléguée du Préfet dans les quartiers

03 84 57 15 35
virginie.lidoine@territoire-de-belfort.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Préfecture : 03 84 57 16 67
pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr

Ville de Belfort : 03 84 54 26 95
lienco@grandbelfort.fr

Rectorat : 03 84 57 16 67
guillaume.rivoire@ac-besancon.fr



**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Dossier de presse

La Cité éducative de Belfort

